



Madame Ernest BICHAT;

Monsieur Albert BICHAT, lieutenant au 3^e régiment de zouaves; Monsieur Henry BICHAT, docteur en médecine à Lunéville; Monsieur Lucien BRIQUÉ, lieutenant au 3^e régiment d'infanterie, et Madame Lucien BRIQUÉ;

Monsieur Albert BERTIN-MOUROT, lieutenant-colonel breveté au 94^e régiment d'infanterie à Bar-le-Duc, chevalier de la Légion d'honneur, et Madame Albert BERTIN-MOUROT;

Mesdemoiselles Marie, Thérèse, Madeleine, Marguerite, et Monsieur René BERTIN-MOUROT;

Madame veuve BEY, Monsieur Henri BEY.

Et leurs Familles;

Monsieur le Recteur, Messieurs les Doyens, Professeurs, et Etudiants de l'Université de Nancy.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Ernest-Adolphe BICHAT

DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE
OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

leur époux, père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et ami, décédé à Nancy, après une longue et douloureuse maladie, le 26 juillet 1905, dans sa soixantième année, muni des Sacrements de l'Eglise;

Et vous prie d'assister aux Convoi funèbre, Service et Enterrement, qui auront lieu à Nancy, en l'Eglise Cathédrale, le samedi 29 juillet, à neuf heures et demie du matin.

PRIEZ POUR LUI !

Après la cérémonie religieuse le corps sera conduit à la gare pour être transporté à Lunéville, où se fera l'inhumation.

On se réunira :

A Nancy, à la Maison mortuaire, 6, rue des Jardiniers;

A Lunéville, à la gare, à trois heures de l'après-midi.